L1 droit parcours europe

Par **clla**, le **22/12/2016** à **11:56**

Bonjour à tous,

J aimerais avoir votre avis car l année prochaine, je veux faire une L1 droit européenne à la fac de Nantes, mais j aimerais savoir si j ai le niveau car je sais que cette spécialisation est sélective sur dossier.

Je suis en terminale scientifique section européenne, et jai environ 10/20 de moyenne generale.
J ai conscience que mon niveau est faible, ce sont matières scientifiques qui me font chutter.
En revanche, j ai un bon niveau en langues, avec 15 en anglais (tronc commun), 15 (anglais section européenne) et 16 en espagnol.

Ainsi, j aimerais savoir si j ai mes chances d integrer le parcours droit européen en L1 avec de telles resultats. Et si les élèves avec le bac mention section europe sont privilégiés.

Cordialement

Par **marianne76**, le **22/12/2016** à **12:14**

Bonjour
On ne peut pas répondre à la place des responsables de cette licence qui ont leurs critères.
Je peux vous dire qu'effectivement vous êtes juste, en général pour ces filières sélectives on a plutôt tendance à prendre des bacs avec mention.
Il peut aussi y avoir un entretien mais là encore tout dépend des responsables.
Votre bac orientation européenne est évidemment un atout mais faudrait voir à forcer au moment des épreuves du bac

Par **Poussepain**, le **22/12/2016** à **16:18**

Bonjour,

Après, si vraiment la chute de moyenne n'est liée qu'aux matières scientifiques (physique, bio...) et que les notes en sciences humaines et langues sont bonnes, ça reste jouable pour

moi.

Je rejoins Marianne76, cela va vraiment dépendre de l'attente des responsables de la formation.

Par **Visiteur**, le **22/12/2016** à **16:53**

Bonjour,

Je pense surtout qu'il n'y a pas que les notes qui comptent, encore une fois ! Les appréciations à côté doivent jouer pour beaucoup aussi.
Vous croyez qu'on prendra plus un élève motivé avec 10 de moyenne parce qu'il a dû mal en maths, ou un qui pensent qu'à faire le pitre en cours et à se reposer sur ses facilités et son 11,5/12 chaque trimestre ?

Le profil de chacun ressort toujours dans les dossiers, ne serait-ce que dans les lettres de motivation.
Et puis la moyenne dépend du lycée aussi. Est-ce qu'un 10 du lycée prisé de Nantes vaut un 12 du lycée de Bouzolles ?

Par **marianne76**, le **22/12/2016** à **17:28**

Bonjour ,
C'est votre avis, mais une fois encore on ne peut pas répondre à la place des responsables de diplômes. Je peux vous dire que dans ma fac où il y a une filière sélective, le premier tri consiste à ne prendre que les mentions et après s'opère un second tri suite à l'entretien qui s'ensuit . Dans beaucoup de fac c'est ainsi que cela se passe donc il vaut mieux être prudent sur ce point

Par **clla**, le **23/12/2016** à **15:09**

daccord merci de vos reponses,

donc si j ai bien compris, la selection se fait à la rentrée, et donc je n aurais pas a entrer droit prcours europe dans mes choix APB, mais seulement droit.

donc en conservant mon niveau en langes, et en augmentant mes notes scientifiques pour le bac j ai mes chances.

je pensais que la selection se faisait sur APB, et donc que les notes prises en comptes n etaient que celles du 1er et 2e trimestre.

cordialement

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **marianne76**, le **24/12/2016** à **08:36**

Bonjour
Là vous me posez une colle , je ne sais pas exactement ce qu'il y a dans les choix APB
Mais une chose est sure pour une filière sélective, c'est bien la fac qui déterminera sur dossier et éventuellement avec un entretien si oui ou non l'élève a le niveau requis.
Pour cette question d'APB je laisse les étudiants vous répondre

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés